AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes
de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
~~C.C.P. La Source 4604-95~~ C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 272 — 12 OCTOBRE 1979

PYRALE DU MAIS — /MAIS/

De récents sondages réalisés par le Service de la Protection des Végétaux, les Chambres d'Agriculture et certaines coopératives montrent une très forte augmentation des populations larvaires de pyrale suite aux conditions climatiques favorables du mois de Juillet.

Les chenilles de ce ravageur passant l'hiver dans les débris de récolte, il est bon de rappeler qu'un broyage et un enfouissement des résidus de récolte par un labour d'au moins 20 cm à l'automne, si la technique du semavator n'a pas été adoptée, permet à l'échelle d'une petite région de diminuer notablement les risques d'attaques l'été suivant.

Pour les secteurs où la récolte n'est pas encore réalisée, nous rappelons que le dénombrement de la population larvaire avant récolte est actuellement un des principaux critères dont nous disposons pour apprécier l'opportunité d'un traitement l'année suivante.

Un sondage au centre et aux quatre coins d'une parcelle peut être réalisée, à raison de 10 plantes par station soit au total 50 plantes par parcelle.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque la population larvaire moyenne dépasse une chenille par plante. Cette année dans de très nombreuses situations il n'est pas rare d'observer plus de 5 chenilles par plante.

GROSSE ALTISE — / COLZA /

Des captures de grosses altises adultes sont encore enregistrées dans de nombreux postes du réseau de piégeage mais la majorité des cultures ne sont plus sensibles aux attaques de ces ravageurs. Seules les cultures qui ont levé difficilement et n'ont pas atteint le stade 3 feuilles vraies doivent encore faire l'objet d'une surveillance. Il est à rappeler qu'en raison de populations de grosses altises adultes relativement faibles cette année, les dégâts de larves seront vraisemblablement limités.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE — / CEREALES /

Jusqu'à présent, les vols de pucerons, notamment ceux de Rhopalosiphum padi, le principal vecteur de la jaunisse nanisante de l'orge, ont été peu abondants mais les températures, exceptionnellement douces pour la saison, observées ces derniers jours ont été plus favorables à la multiplication de ces insectes. Sur des semis précoces de céréales secondaires, des infestations importantes sont déjà observées en Sologne. Une intervention se justifie dès que deux plantes sur trois sont porteuses d'au moins un puceron (comptages réalisés sur 50 plantes observées au hasard dans une culture).

D'après les premières indications fournies par l'Institut National de la Recherche Agronomique, le pouvoir infectieux des pucerons récoltés dans notre région cette année est élevé et une intervention doit donc être réalisée dès que le seuil est atteint et sans attendre que la culture soit au stade 2 à 3 feuilles. La liste des insecticides utilisables pour lutter contre les pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante de l'orge a été publiée dans le Bulletin Technique du 28 Septembre.

Il est à noter qu'à la suite d'essais réalisés en 1978, la nouvelle préconisation d'emploi du DECIS (Decamethrine) est de 0,3 litres de produit commercial à l'hectare (anciennement 0,2 l/ha).

.../...

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

DESHERBAGE D'AUTOMNE DES CEREALES D'HIVER

CULTURES	MATIERES ACTIVES ET (PRODUITS COMMERCIAUX)	DOSES/HA		SPECTRE D'ACTIVITE		MODE D'UTILISATION ET OBSERVATIONS
		M.A.	P.C.	PRINCIPALES PLANTES SENSIBLES	PLANTES PEU SENSIBLES OU RESISTANTES	
BLE TENDRE D'HIVER	TRIALLATE liquide (Avadex BW)	1400 g	3,5 l	folle avoine, vulpin, ray-grass, paturin commun agrostide	les dicotylédones	•présemis avec incorporation dans le sol
BLE TENDRE D'HIVER / ORGE D'HIVER	TRIALLATE granulé (Avadex BW)	2000 g	20 kg	folle avoine, vulpin, ray-grass, paturin commun agrostide	les dicotylédones	•prélevée •épandage avec un matériel spécial •variété sensible : CADET
	TRIALLATE + NEBURON (Instanex gra.)	2000 g + 3500 g	20 kg	folle avoine, vulpin, ray-grass, paturin commun agrostide et nombreuses dicotylédones	gaillet gratteron véronique renouée persicaire	•prélevée •épandage avec un matériel spécial •variété sensible :CADET •utiliser une dose plus élevée (23-25 kg) dans les terres argileuses, acides ou en cas de fortes infestations de graminées.
	NEBURON (Kloben C, granurex, Neburyl CP 60, Kloben liquide	3000 g	6 kg 7,5 l	vulpin, agrostide et nombreuses dicotylédones	folle avoine, paturin commun, ray-grass, gaillet gratteron, fumeterre, véroniques	•prélevée et jusqu'au stade 1 feuille de la culture •humidité nécessaire à une bonne action •diminuer la dose en sol crayeux, l'augmenter en sol argileux
	NEBURON + Huile de pétrole (Cérépron NB)	3000 g	10 l	agrostide, vulpin et nombreuses dicoctylédones	folle avoine, paturin annuel, ray-grass, gaillet gratteron, véroniques	•prélevée ou début tallage pour le blé •prélevée seulement pour les orges
	NEBURON + ISOPROTURON (Prodix)	1750 g + 1750 g	7 kg	agrostide, ray-grass, vulpin, paturin commun, nombreuses dicotylédones: matricaire, capselle, coquelicot, alchemille, ceraistes, spergule	folle avoine, gaillet gratteron, fumeterre, véroniques, renouées	•prélevée mais emploi déconseillé de 5 jours après le semis à la levée ; •utilisable ensuite du stade 3 feuilles au stade une talle.
	NEBURON + PENDIMETHALIN BTH(**) (Treplik) OH (***)	1840 g +400 g 2300 g +500 g	4 kg 5 kg	agrostide, paturin commun, ray-grass, vulpin et nombreuses dicotylédones : matricaires, véroniques	folle avoine gaillet gratteron	•1ère année de commercialisation •prélevée •emploi déconseillé sur les semis au semavator et pour les semis tardifs (après le 1er Novembre).

DESHERBAGE D'AUTOMNE DES CEREALES D'HIVER

Moins fréquent que celui du printemps, le désherbage d'automne des céréales d'hiver s'effectue en postsemis - prélevée de la culture. Son principal avantage est la destruction précoce des principales adventices des céréales notamment des graminées. La concurrence "céréales - adventices" est réduite au minimum, ce qui n'est pas le cas avec un traitement de printemps retardé par des conditions climatiques défavorables comme au printemps dernier. En cas d'échec, une intervention ultérieure est possible. Les traitements de prélevées sont particulièrement utiles dans les parcelles fortement envahies et après un précédent salissant.

Cependant, cette technique présente certains inconvénients ; elle prolonge l'opération du semis, dans bien des cas un traitement complémentaire au printemps sera indispensable pour lutter contre les adventices résistantes ou les adventices vivaces telles que chardons, liserons, elle peut être à l'origine d'une action dépressive sur la culture dans les cas de sols mal drainés, de semis tardifs, de froid, de présence de résidus d'herbicides ... Enfin, en cas de gel de lacéréale l'emploi de certaines matières actives peut réduire notablement le choix de la culture de remplacement.

Le choix du produit à utiliser est fonction :
- de l'espèce de céréale cultivée,
- du mode d'utilisation de l'herbicide,
- du spectre d' activité de l'herbicide choisi,
- du prix de revient.

Une bonne connaissance de la flore adventice des parcelles est souhaitables. Pour le blé tendre et les orges d'hiver, les deux tableaux ci-joints peuvent servir de guide.

Pour le blé dur, trois matières actives sont utilisables : le TRIALLATE GRANULE, le NITROFENE, le METHABENZTHIAZURON et une association : TRIFLURALINE + LINURON. Pour le seigle, le NITROFENE, le NEBURON et les associations TRIFLURALINE + LINURON, NITROFENE + LINURON et ISOPROTURON + NITROFENE sont utilisables. Pour l'avoine, seul le NEBURON peut être employé mais certaines variétés sont sensibles.

Il convient également de préciser que :

- Dans le cas de semis précoces, des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et certains insecticides (Chlortoluron et Diméthoate par exemple) ayant été observés, il convient de proscrire les mélanges et d'éviter les applications trop rapprochées (moins de 10 jours) de ces deux types de produits (se rensigner auprès des firmes).

- Dans notre région et en terres argileuses, des accidents ont été notés avec des herbicides à base de NEBURON.

- Cette année il semble plus que jamais important de déconseiller un désherbage d'automne lorsque le précédent est un maïs désherbé à l'atrazine. Des mois de Juillet et de Septembre particulièrement secs ont réduit la décomposition naturelle de cette matière active.

Enfin, avant l'application il est conseillé de lire attentivement la notice d'emploi du fournisseur : des espèces et variétés sont sensibles, les périodes d'emploi sont décrites ainsi que les doses à moduler en fonction du type de sol.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P370

M.A. = *matière active en grammes* - P.C. = produit commercial en kilogrammes ou litres
(*) = principales variétés de blé sensibles au CHLORTOLURON : ABO, ALTO, ANOUK, ARMINDA, CORIN, ELOI, HEIMA, HOBBIT, KINSMAN, MARIS HUNTSMANN, NAUTICA, REMOIS, VALMY
Pour le Treplik :** dose à utiliser sur blé tendre d'hiver - *** dose à utiliser sur orge d'hiver

CULTURES	MATIERES ACTIVES ET (PRODUITS COMMERCIAUX)	DOSES/HA		SPECTRE D'ACTIVITE		MODE D'UTILISATION ET OBSERVATIONS
		M.A.	P.C.	PRINCIPALES PLANTES SENSIBLES	PLANTES PEU SENSIBLES OU RESISTANTES	
BLE TENDRE D'HIVER / ORGES D'HIVER	TRIFLURALINE + LINURON (Chandor)	1000 g + 500 g	4 l	vulpin, agrostide, paturin commun, ray-grass et nombreuses dicotylédones.	folle avoine, gaillet gratteron, bleuet.	prélevée augmenter la dose en sol argileux
BLE TENDRE D'HIVER / ORGES D'HIVER	CHLORTOLURON (Dicuran autosuspensible ou microsec, Chlortocide et Chlortocide EL)	2400 g	5 l ou 12,5kg	folle avoine, vulpin, agrostide, paturin commun ray-grass et certaines dicotylédones	véroniques, ravenelle, gaillet gratteron, renouées, renoncule des champs, coquelicot, laiteron	prélevée ou postlevée jusqu'au tallage des variétés sont sensibles à cette matière active (*)
BLE TENDRE D'HIVER	NITROFENE (Tok E 25)	2000 g	8 l	folle avoine, paturin commun, agrostide, ray-grass, vulpin, véroniques	nombreuses dicotylédones : (matricaires, gaillet gratteron,...)	prélevée ou stade 1 à 3 feuilles de la culture. pour la folle avoine, la dose doit être augmentée.
BLE TENDRE D'HIVER	NITROFENE + NEBURON (Herbalt, Herbalt S)	1500 g + 2000 g	7 kg	agrostide, paturin commun ray-grass, vulpin, nombreuses dicotylédones dont les véroniques et les matricaires	folle avoine ; gaillet gratteron peu sensible	prélevée et jusqu'au stade 3 feuilles de la culture ne pas dépasser les doses en sols battants ou calcaires
BLE TENDRE D'HIVER	NITROFENE + LINURON (Tolion 303)	1500 g + 500 g	8 l	agrostide, paturin commun ray-grass, vulpin et dicotylédones dont les véroniques	folle avoine, gaillet gratteron.	prélevée ne pas dépasser la dose en sols battants ou calcaires
BLE TENDRE D'HIVER	TERBUTRYNE (Igrane autosuspensible)	2000 g	4 l	agrostide, paturin commun, vulpin, ray-grass	folle avoine, ravenelle, sanve, renouées, renoncule des champs, gaillet gratteron	prélevée phytotoxicité en sols mal drainés diminuer la dose en sols crayeux et battants augmenter la dose en sols argileux et riches en matière organique
BLE TENDRE D'HIVER	METHABENZTHIAZURON (Tribunil)	2800 g	4 kg	agrostide, paturin commun vulpin, dicotylédones dont les matricaires	folle avoine, ray-grass, renouées, renoncules, gaillet gratteron, véroniques	prélevée